

M^{me} Ceccaldi-Raynaud, maire de Puteaux, est candidate à la présidence de l'EPAD

« Si je suis élue, je ne serai pas une présidente de transition », déclare-t-elle au « Monde »

Je ne cherche rien, ni l'argent ni les honneurs. J'y vais très tranquillement. Mon mandat d'élue local a joué dans ma décision de me porter candidate. Dans son bureau qui embaume la bougie par fumée « à la rose de Puteaux », mercredi 2 décembre, Joëlle Ceccaldi-Raynaud savoure l'instant. La maire (UMP) de la ville la plus riche de France, grâce à la manne du quartier d'affaires, annonce qu'elle briguera, vendredi 4 décembre, la présidence de l'Établissement public d'aménagement de la Défense (EPAD), poste convoité, un temps, par Jean Sarkozy, avant qu'il ne renonce, sur fond de polémique, le 22 octobre.

Elle sait qu'elle a toutes les chances de l'emporter. Le conseil d'administration de l'EPAD qui doit élire le président de l'établissement, compte quatre élus de droite, quatre de gauche, un représentant de la chambre de commerce et d'industrie de Paris et neuf fonctionnaires d'État nommés par plusieurs ministères. Ceux-ci auraient reçu pour consigne de leur autorité de tutelle de voter en faveur de M^{me} Ceccaldi-Raynaud. Patrick Jarry, le maire PCF de Nanterre qui s'est également porté candidat, n'a guère de chance d'obtenir une majorité.

Du fait de son âge, 58 ans, M^{me} Ceccaldi était la seule élue de droite à pouvoir se présenter. La règle interdisant de présider l'EPAD au-delà de 65 ans, Patrick Devedjian a dû se résoudre, malgré lui, à céder son fauteuil cette année tout en restant administrateur. Le plus jeune, Jean Sarkozy, élu administrateur le 23 octobre, n'est plus en lice. Quant au maire (UMP) de Courbevoie, Jacques Kossowski, il vient de fêter ses 69 ans.

Les ministères de tutelle avaient envisagé, un moment, de placer un fonctionnaire à la tête de l'EPAD. Patrick Devedjian avait été le premier à juger cette solution



M^{me} Ceccaldi-Raynaud, à Puteaux, le 1^{er} décembre. MAGALI LOROUGE/DOCUMENTOGRAPHY POUR « LE MONDE »

contraire à l'esprit des lois de la décentralisation. « L'État a géré l'EPAD avec une comptabilité d'épicière », remarquait le ministre de la relance le 23 octobre.

Jean Sarkozy a depuis plaidé, lui aussi, pour que ce soit un élu. « Ce serait envoyer le signal que les préoccupations des populations seront prises en compte », estime le président du groupe UMP Nouveau Centre au conseil général des Hauts de Seine.

« Passé commun »

Soucieuse de ne pas apparaître comme nommée par l'Élysée, M^{me} Ceccaldi-Raynaud précise qu'elle n'a pas « pris attache avec le président de la République. Si il avait trouvé à redire à ma candidature, je pense qu'il me l'aurait fait savoir et m'aurait appelée. J'espère qu'il me fait confiance. Nous avons un passé commun », rappelle-t-elle.

Députée de la 6^e circonscription des Hauts de Seine, M^{me} Ceccaldi

Raynaud occupe le siège de Nicolas Sarkozy à l'Assemblée nationale. Elle a été longtemps conseillère générale des Hauts de Seine. Elle s'est en revanche assurée du soutien de M. Devvedjian et du fils du président de la République.

Pour elle aussi, l'EPAD est une affaire de famille. Son père, Charles Ceccaldi-Raynaud, maire de Puteaux pendant trente-cinq ans, a présidé l'établissement de 1987 à 1989 puis de 1993 à 1998. « Je n'ai pas à porter un jugement sur ce qui a été fait à cette époque », se retranche M^{me} Ceccaldi-Raynaud. Entre elle et son père, les ponts sont coupés. Après lui avoir cédé la mairie en 2004, il a tenté de la lui reprendre en vain six mois plus tard. Il s'est ensuite présentée contre elle en mars 2008, et a été battu.

« J'ai la Défense au cœur », affirme M^{me} Ceccaldi-Raynaud. « Tout ce qui est bon pour la Défense est bon pour Puteaux. » Les deux tiers du territoire de la commune sont situés dans

le périmètre de l'EPAD. « Je vous le dis, ajoute-t-elle, si je suis élue, c'est pour quelque temps. Je ne serais pas une présidente de transition. »

M^{me} Ceccaldi-Raynaud veut batailler pour obtenir du gouvernement qu'il récrive le décret qui doit fusionner l'EPAD et l'Établissement public d'aménagement Seine-Arche dans une nouvelle structure – Epadsa – qui travaillera aussi sur Nanterre.

Dans le projet actuel, Nanterre disposerait de deux sièges au conseil d'administration, Puteaux, Courbevoie et La Garenne-Colombes d'un siège chacune. « Pourquoi donnerait-on deux voix à Nanterre ? Je dis non. Une commune, une voix, cela a toujours été le principe », s'insurge-t-elle.

M^{me} Ceccaldi-Raynaud se déclare prête à briguer la présidence du futur Epadsa quand celui-ci sera créé, « pas avant juin 2010 », pense-t-elle. ■

Béatrice Jérôme